



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°3
PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE -
LOT N°3 : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS A VOCATION ADMINISTRATIVE
CULTURELLE ET SPORTIVE, PASSE AVEC LA
SOCIETE GUY CHALLANCIN**

**DÉCISION N° DM-22-373
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 06/07/2022, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°3 ;

VU la décision n°DM-22-268 en date du 18/07/2022 autorisant la signature du de l'acte modificatif n°3 du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot n°3 : Prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive ;

CONSIDÉRANT que les prestations de l'acte modificatif n°3 étaient liées à la fermeture du site Pompidou dès la fin septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT que la fermeture du site doit être reportée, les prestations de nettoyage pour le gymnase Georges serre (salle sports et santé) et l'augmentation de la fréquence de nettoyage des salles polyvalentes (en raison du transfert de certaines activités vers ces salles) n'est plus en adéquation avec les besoins de la ville ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°3 ne peut être exécuté en l'état ;

D É C I D E

QU'IL CONVIENT d'abroger la décision n°DM-22-268 en date du 18/07/2022 autorisant la signature du de l'acte modificatif n°3 du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot n°3 : Prestations de nettoyage des bâtiments à vocation administrative culturelle et sportive avec la société GUY CHALLANCIN.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221018-lmc1H10158H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/10/2022 Date de Publication : 18/10/2022
--

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221018-Imc1H10158H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/10/2022
Date de Publication : 18/10/2022